

LETTRE

aux Châtillonnais

PS 

**ÇA CONTINUE
À CHÂTILLON**

Impôts locaux en hausse services en baisse...

Impôts locaux très élevés, trop élevés, prestations en baisse pour les enfants, la culture, le sport et le "vivre ensemble", voilà les conséquences de la gestion laxiste du maire de Châtillon depuis 30 ans.

En cette rentrée, nous souhaitons dénoncer une fois de plus la gestion laxiste du maire actuel qui envoie Châtillon et ses administrés dans le mur :

Les impôts locaux et la dette figurent parmi les plus élevés du département. Par contre, les prestations pour les familles accusent une baisse inacceptable.

- **Baisse** de plus de 15 % en 2 ans des subventions aux associations de la ville, actrices primordiales de notre tissu social.
- **Fermeture** du **Centre Municipal de Santé** le samedi matin.
- **Suppression** des **classes de découverte**, des **séjours à Choisel** (lieu qui permettait à nos enfants de sortir du milieu urbain), des **colonies de vacances** qui n'ont existé qu'une seule année depuis 1983.
- **Insuffisance** de la politique d'accueil de **la petite enfance**, avec 50 % des demandes rejetées, alors que la ville compte de plus en plus de jeunes couples.
- **Aucune nouvelle école** en "dur" depuis la fin des années 80, alors que des villes avoisinantes ont réalisé de véritables campus scolaires (écoles maternelles, élémentaires espaces verts et gymnases) des préfabriqués qui durent.
- **Retard** dans la livraison d'un **nouveau gymnase** pourtant indispensable et dans les nombreux travaux de réparation de tous les autres gymnases de la ville.
- **Suppression** de la **galette des seniors** obligés aussi de choisir entre **colis ou repas** de fin d'année.

Un bouc émissaire facile : l'État

On ne peut le nier, la baisse de ses dotations de l'État (**1,2 million €/an** pour Châtillon) pose des problèmes budgétaires à toutes les communes.

Mais à Châtillon, c'est bien plus grave : Après plusieurs années de gestion financière déplorable et une année 2014 calamiteuse, le **bourbier des emprunts toxiques**, le Maire, face au mur, a été obligé en 2015.

- D'opérer des **coupes nombreuses dans le budget** avec une baisse des charges de plus de **2 millions €/an**.
- **D'augmenter la fiscalité sur les ménages**, engrangeant, des revenus supplémentaires de **3,3 millions €/an**.
- Et cela **malgré les 17,6 millions d'euros sur 10 ans** qu'apporte l'État pour combler ces carences de gestion.

- **Suppression** du **Festival des Arts dans la Rue**, de la **Fête de la Musique**, de la **Fête de la Ville**, du **Feu d'artifice**, de la **patinoire éphémère**, etc. Autant d'événements qui structuraient la vie communale et créaient du lien social.

Notre ville connaît une situation géographique formidable aux portes de Paris. L'absence de vision prospective du Maire, depuis plus de 30 ans, pèse sur les Châtillonnais, exaspérés par une très forte pression fiscale locale, mais qui ne bénéficient pas en contrepartie de services et d'équipements publics à la hauteur.

Parole Citoyenne

Un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance inexistant

Le Maire de Châtillon arme la police, déploie la vidéo surveillance, mais refuse de se conformer à la loi, bien que maintes fois demandé par l'opposition, en n'instituant pas le CLSPD*, "Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance", présidé par le Maire. Celui - ci :

- Coordonne l'ensemble des acteurs concernés par les problèmes de sécurité sur la commune : représentants de l'État (Préfet et Procureur) ; les travailleurs et assistants sociaux ; les directeurs d'école et de collège ; les élus.
- Favorise l'échange d'informations entre les participants
- Détermine les objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques
- Assure l'animation, le suivi du contrat local de sécurité et l'évaluation des actions entreprises.

Le CLSPD permet d'allier à la fois, Prévention, Sanction et Répression. Certes, ce dispositif est peut-être lourd, mais si le maire s'en donne les moyens, il peut donner des résultats comme dans de nombreuses communes.

Mais le Maire de Châtillon ne veut pas en entendre parler. Pourquoi M. le Maire s'entête-t-il à ne pas respecter la loi ? Et pourquoi préfère-t-il investir (à grands frais compte tenu des difficultés financières de la commune), dans un système de vidéosurveillance qui est loin d'avoir fait ses preuves, comme on l'a, encore vu à Nice, une des villes les plus vidéosurveillées de France !!

* <http://goo.gl/F3hpSv>

<http://www.chatillonpourtous.fr>



<http://www.pschatillon92.fr>